



# LA FRICHE DES 3 MARES

La Friche des 3 mares est classée **Espace naturel sensible (ENS) départemental** et présente des qualités rares en milieu urbain.

Elle assure un rôle essentiel dans la trame verte et bleue (un réseau d'espaces verts et de plans ou cours d'eau) du territoire et contribue à la protection de la biodiversité.

## Qu'est-ce qu'une friche ?

Il s'agit d'un espace où **la nature reprend ses droits** et sur lequel l'homme n'intervient presque pas. Ce terrain est maintenu volontairement à l'état de friche permettant ainsi à la biodiversité d'y trouver refuge.

## La gestion différenciée : s'adapter au milieu naturel

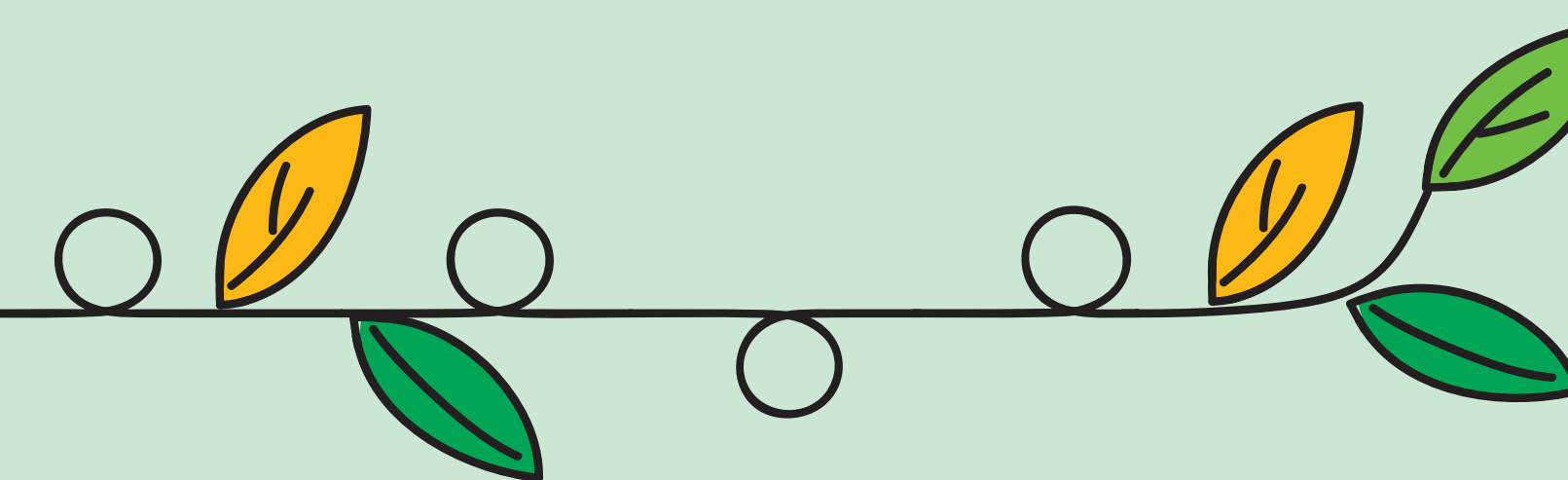
Afin de respecter les équilibres écologiques, préserver la biodiversité et la santé de tous, la Ville de Bagneux s'est engagée, **depuis 2000, à entretenir les espaces verts sans pesticides : c'est la gestion différenciée**. Cet entretien raisonné, qui se matérialise par une fauche annuelle et un nettoyage manuel, coïncide à ce milieu. Il est géré par le service des Espaces verts de Bagneux.

**VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉS**



## Des mares à Bagneux

La friche contient une source d'eaux souterraines qui alimente trois mares, riches en insectes et en amphibiens. **Cette zone humide assure un rôle capital pour les animaux et les végétaux** en étant à la fois source d'alimentation et zone de reproduction des espèces.



## L'éco-pâturage

**Pour un entretien encore plus naturel**, la Ville mise sur l'éco-pâturage. Cette méthode, alternative aux engins mécaniques ou aux désherbants polluants, favorise l'entretien des espaces verts par la présence d'animaux tels que des moutons ou des chèvres.



## Des ruches municipales

**Les abeilles sont essentielles pour la préservation des écosystèmes et des équilibres naturels**. C'est un insecte pollinisateur : il assure la reproduction de nombreux végétaux grâce au transport du pollen d'une fleur à l'autre. Outre la production de miel, ce rucher favorise la pollinisation et redonne à l'abeille mellifère domestiquée son statut d'abeille sauvage.

**Vous souhaitez faire une visite, un atelier pédagogique, une formation ?**

Contactez : [bagneux.environnement@gmail.com](mailto:bagneux.environnement@gmail.com)

INFOS : Direction des Espaces publics et de l'Environnement  
01 42 31 62 00 • [depe@mairie-bagneux.fr](mailto:depe@mairie-bagneux.fr) • [www.bagneux92.fr](http://www.bagneux92.fr)



**Bagneux**